

AVANCE REMBOURSABLE

PHOTOCOPIES DES PIECES EXIGEEES

pour la CONSTITUTION du DOSSIER

Pour vous

- ☐ Titre de ressortissant (copie de carte d'ancien combattant, du TRN, de la carte de ressortissante de l'ONAC, de pupille de la Nation ou d'orphelin)
- ☐ Photocopie du livret de famille complet
- ☐ Photocopie de la pièce d'identité, lisible, recto-verso
- ☐ Justificatifs des ressources du demandeur et du conjoint :
 - dernier relevé de compte bancaire précisant le montant de toutes vos retraites ;
 - copie de la déclaration pré-remplie 2019 (sur les revenus 2018)
 - Dernier bulletin de paiement de la pension militaire d'invalidité ou de veuve de guerre ;
 - Dernière fiche de salaire, notification Assedics, attestation de la CAF, selon votre situation.
- ☐ Avis d'imposition ou de non-imposition recto-verso 2019
- ☐ Justificatifs de vos charges : quittance de loyer; factures de chauffage (fioul, gaz); EDF ; eau ; assurances (habitation, voiture...); mutuelle; taxes d'habitation/foncière recto-verso); téléphone ; prêts personnels ou crédits à la consommation en cours; et des éventuelles dettes et/ou retards de paiement.

Pour les charges, s'il y a des prélèvements automatiques sur le compte bancaire, il n'est pas nécessaire de fournir de justificatifs, indiquer sur le relevé de compte le motif et la périodicité.

Par contre, fournir un justificatif pour les prêts personnels et les crédits à la consommation, mentionnant le motif, et le nombre d'échéances ou date de fin de remboursement

- ☐ Facture ou devis signé des dépenses exceptionnelles ou imprévues
- ☐ Relevé d'identité bancaire

AVANCES REMBOURSABLES

accordées suivant le tableau ci-dessous
(au choix, 10 possibilités)

	Montant du Prêt (euros)	Nombre d'échéances	Montant des échéances
1	600	12	50
2	700	14	50
3	800	16	50
4	900	18	50
5	1000	20	50
6	1100	22	50
7	1200	24	50
8	1300	26	50
9	1400	28	50
10	1500	30	50

Ces prêts sont sans intérêt avec un remboursement comportant une franchise de 2 mois

- **Objet** : Aider un ressortissant, sous réserve que soit respecté le caractère social de l'institution.
- **Bénéficiaires** : Tous les ressortissants de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
 - Etant précisé que les intéressés devront justifier d'un domicile fixe et de garanties de solvabilité.
- **Le dossier de demande doit comprendre :**
 - l'imprimé de demande de prêt **complété, daté et signé**
(préciser obligatoirement les emprunts contractés auprès d'autres organismes)
 - **la fiche de renseignements complétée** (en mentionnant le montant du prêt souhaité selon le tableau proposé ci-dessus)

.../...